



Service Formation Permanente La formation tout au long de la vie à l'Université Paris 8

Les + des diplômés en contrat de pro à l'Université Paris 8

A l'Université Paris 8, certains diplômés sont exclusivement dédiés à des contrats de professionnalisation, mais la majorité sont des diplômés mixtes, qui accueillent des étudiants et des stagiaires en contrat de professionnalisation (les étudiants pouvant devenir « alternantes » en cours de cursus).

[Liste des diplômés Paris 8 adaptés au suivi en contrat de professionnalisation.](#)

L'offre de formation est adaptée, en fonction des exigences scientifiques, pédagogiques et des besoins métier, pour une meilleure expertise critique, avec :

- un rythme d'alternance variable (environ 2 jours hebdomadaires),
- des contenus alliant apports théoriques, méthodologiques et pratiques au fait des enjeux actuels et pratiques professionnelles du domaine,
- des équipes associant enseignants-chercheurs et professionnels, experts de terrain.

L'accompagnement pédagogique, méthodologique et professionnel est renforcé :

- pendant toute la durée de l'action de professionnalisation, un tuteur-Entreprise (ou formateur terrain) accueille, aide et guide l'alternant dans son nouvel univers professionnel et contribue à l'acquisition des compétences professionnelles. Il est informé de l'investissement en formation de son salarié lors des visites réalisées par le tuteur universitaire ; ils font à cette occasion le point sur l'acquisition des savoir-faire professionnels ;
- le tuteur-Université s'assure que les missions confiées en l'entreprise sont en adéquation avec les enseignements et objectifs du diplôme.

Tuteur en entreprise et tuteur universitaire sont en lien étroit avec le responsable pédagogique du diplôme. Si le stagiaire rencontre des difficultés à l'université (niveau des cours, suivi, etc.) et en entreprise (adéquation des tâches effectuées avec les missions du contrat de travail, etc.), il en informe ses tuteurs afin d'optimiser son parcours de formation.

Tout stagiaire dispose d'une carte de lecteur à la **Bibliothèque de l'Université Paris 8**.

Dans le cas des diplômés spécifiquement suivis en contrat de professionnalisation, le Service Formation Permanente met en place :

- **une plate-forme web** d'échange et d'appui pédagogique (logiciel Moodle) : forum, fiches de synthèse, supports de cours, bibliographies, etc., sont en ligne sur ce site-ressources ;
- **une démarche d'évaluation**, avec des temps consacrés au recueil des avis et ressentis des stagiaires (rencontres à mi parcours et, en fin de formation, passation en ligne d'une grille anonyme d'évaluation de la formation et du suivi tutorial et administratif).

Responsable : alexandra.vol[at]univ-paris8.fr / 01 49 40 71 14

Assistante administrative : lydie.sangoud[at]univ-paris8.fr / 01 49 40 64 21

Consultez aussi notre page [#171; La recherche d'une entreprise d'accueil #187;](#)

Document non contractuel